SAINT-MAURICE-EN-TRIEVES

Canton de Clelles

(1822-1971)

Par ordonnance royale du 14 avril 1841, la section de Lalley est distraite de la commune de Saint-Maurice-Lalley et érigée en commune distincte ; les villages des Serres et des Bayles sont également distraits de la commune de Saint-Maurice-Lalley et réunis à celle de Monestier-du-Percy. Saint-Maurice-Lalley prend alors le nom de Saint-Maurice-en-Trièves.

ETATS DE SECTION

Section A dite "du Ser et des Casses"
Section B dite "de Saint-Maurice et Peignées"
Section D dite "des Chirouses et Chantelouve"

Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de

leurs revenus

[1823, 1841]

MATRICES

6526 W 126 Matrice des propriétés foncières

1841-1914

Volume 1, folios 1 à 592

Table alphabétique des propriétaires en fin de volume

6526 W 127-128 Matrice des propriétés non bâties

1914-1971

127 Volume 1, folios 1 à 490

Table alphabétique des propriétaires en début de volume

128 Volume 2, folios 491 à 522

6526 W 129 Matrice des propriétés bâties

1910-1971

Volume 1, cases 1 à 123

Table alphabétique des propriétaires en début de volume

PLANS

4P4/311

Tableau d'assemblage ; échelle 1/10 000 ; dimensions en cm : 83,5x61,5 ; date : 1824

Section	Nom de la section	Nombre de feuilles	Echelle	Dimensions	Date
A	Ser et des Casses	2	1/2500	92,5x62	1823
			1/2500	76,5x57	1823
В	Saint-Maurice et Peignées	5	1/2500	98x63,5	1823
			1/2500	92,5x70	1823
			1/2500	105,5x50	1823
			1/2500	94x64,5	1823
			1/2500	101x60,5	1822
D	Chirouses et Chantelouve	1	1/2500	91,5x58	1822